

SURVEILLANCE DE L'ESB

Maintenir la
confiance à l'égard
du bœuf canadien



Agence canadienne
d'inspection des aliments

Canadian Food
Inspection Agency

Canada

SURVEILLANCE DE L'ESB

**Maintenir la
confiance à
l'égard du bœuf
canadien**

La présente brochure offre aux éleveurs canadiens de bovins des renseignements sur le programme national de surveillance de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) et ses avantages pour le secteur de l'élevage bovin.

Programme de surveillance de l'ESB

Le programme de surveillance de l'ESB fournit des renseignements essentiels qui démontrent à quel point les mesures de lutte prises par le Canada contre l'ESB sont efficaces. Il joue également un rôle nécessaire dans le maintien et l'amélioration de l'accès aux marchés pour le Canada.

Ce programme continue de démontrer que la prévalence de l'ESB au sein du cheptel national est faible et diminue.

La surveillance de l'ESB est une responsabilité partagée. Les éleveurs de bovins, l'industrie, les vétérinaires et les gouvernements ont tous un rôle à jouer.

Avantages pour les éleveurs de bovins

Les renseignements recueillis grâce au programme de surveillance de l'ESB aident le Canada à obtenir et à maintenir un accès aux marchés internationaux pour ses bovins de boucherie et ses produits de bœuf canadiens de qualité supérieure.

Le programme favorise également la confiance des consommateurs à l'égard du bœuf canadien, en démontrant la très faible prévalence de la maladie au sein du cheptel bovin.

Remboursement offert

Lorsqu'un échantillon admissible est soumis à des fins d'analyse, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) paie à l'éleveur la somme de **75 \$** pour l'aider à couvrir les frais qui seront liés à l'élimination de la carcasse.

En outre, l'ACIA paiera jusqu'à **100 \$** pour les frais du vétérinaire (payés directement à ce dernier).

Critères d'analyse

Le programme de surveillance de l'ESB vise les animaux les plus à risque de contracter la maladie, notamment :

- Les bovins âgés de plus de 30 mois qui sont morts, couchés, mourants ou malades
- Les bovins qui présentent d'importants signes cliniques liés à l'ESB, y compris ceux-ci :
 - comportement nerveux ou agressif
 - posture anormale
 - manque de coordination
 - difficulté à se lever

Niveaux de surveillance de l'ESB

Afin de maintenir les niveaux de surveillance de l'ESB, l'ACIA collabore avec les éleveurs de bovins, l'industrie, les vétérinaires ainsi qu'avec les provinces et les territoires.

Le taux de participation des éleveurs au programme de surveillance de l'ESB est très élevé et représente la pierre angulaire de la confiance des consommateurs canadiens et étrangers envers les produits de bœuf canadiens.

Salubrité des aliments et protection de la santé des animaux contre l'ESB

La surveillance de l'ESB n'est pas une mesure de salubrité des aliments. L'approvisionnement alimentaire est protégé grâce au retrait des matières à risque spécifiées (MRS) — les tissus qui contiennent les agents de l'ESB — de tous les bovins abattus destinés à l'alimentation humaine.

Le retrait des MRS de l'approvisionnement alimentaire est exigé par la loi depuis 2003 au Canada.

De plus, les MRS sont interdites dans tous les aliments du bétail, aliments pour animaux de compagnie et engrais produits au Canada. Cette mesure, qui aide à protéger l'approvisionnement alimentaire des animaux, est essentielle aux efforts que nous déployons pour éliminer l'ESB du cheptel national.



Le maintien des niveaux de surveillance permettra au Canada de conserver son statut de pays « à risque maîtrisé d'ESB », tel que reconnu par l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE).

Grâce à ce statut, l'efficacité du programme de surveillance de l'ESB au Canada et des mesures de contrôle et d'élimination est clairement reconnue, ce qui nous aide à maintenir un accès aux marchés internationaux pour les produits de bœuf et de bétail canadiens.

Pour de plus amples renseignements
sur le programme de surveillance de l'ESB composez le **1-866-400-4244**
ou visitez le site Web suivant : www.inspection.gc.ca

Soumettre un animal à des analyses

Si un de vos animaux présente l'un des critères d'analyse, communiquez avec votre vétérinaire ou avec le bureau de l'ACIA le plus près de chez vous. Vous pouvez également composer le numéro de la ligne de surveillance de l'ESB de l'ACIA : **1-866-400-4244** durant les heures de bureau.

Votre vétérinaire ou un inspecteur de l'ACIA se rendra à votre exploitation agricole pour évaluer l'animal et, au besoin, prélèvera un échantillon de tissu cérébral de l'animal aux fins d'analyse. L'un ou l'autre vous informera également du processus de remboursement.

Vous serez responsable de la carcasse de l'animal jusqu'à ce que les analyses soient terminées.

